

**Représentants du Ministre - Aviation de Loisir Service d'Inspection
Minister's Delegates - Recreational Aviation Inspection Service**Visitez notre site à <http://www.rm-al.com>Visit our site at: <http://www.md-ra.com>**523.1191 Cloisons pare-feu**

- a) Chaque moteur, groupe auxiliaire, réchauffeur à combustion de carburant et autre équipement à combustion doivent être isolés du reste de l'avion par des cloisons pare-feu, des carénages ou des moyens équivalents.
- b) Chaque cloison pare-feu ou carénage doit être réalisé de façon qu'aucune quantité dangereuse de gaz, de liquide ou de flamme ne puisse passer du compartiment isolé par le pare-feu ou le carénage vers d'autres parties de l'avion.
- c) Chaque ouverture dans la cloison pare-feu ou dans le carénage doit être obturée au moyen de passe-fils à ajustage serré à l'épreuve du feu, de manchons, ou de raccords pour cloisons pare-feu.
- d) (Enlevé et réservé).
- e) Chaque cloison pare-feu et carénage doivent être à l'épreuve du feu et protégés contre la corrosion.
- f) La conformité aux critères de définition des matériaux ou composants à l'épreuve du feu doit être montrée comme suit :
- (1) La flamme à laquelle les matériaux ou composants sont soumis, doit avoir une température de $2\ 000 \pm 150^\circ$ F ($1\ 093^\circ \pm 65.6^\circ$ C).
- (2) Les matériaux en feuille formant approximativement un carré de 10 po (254 mm) de côté, doivent être soumis à la flamme produite par un brûleur convenable.
- (3) La flamme doit être assez grande pour maintenir la température d'essai exigée sur une zone formant approximativement un carré de 5 po (127 mm) de côté.
- g) Les matériaux et raccords des cloisons pare-feu doivent résister à la pénétration de la flamme pendant au moins 15 minutes.
- h) Les matériaux suivants peuvent être utilisés dans les cloisons pare-feu ou les carénages sans être soumis à des essais comme exigé par cette section:
- (1) Tôle d'acier inoxydable de 0,015 po (0,38 mm) d'épaisseur.
- (2) Tôle d'acier doux (recouverte d'aluminium ou protégée d'une autre façon contre la corrosion) de 0,018 po (0,46 mm) d'épaisseur.
- (3) Tôle plombée de 0,018 po (0,46 mm) d'épaisseur.
- (4) Métal Monel de 0,018 po (0,46 mm) d'épaisseur.
- (5) Raccords pour cloisons pare-feu en acier ou en alliage à base de cuivre.
- (6) Feuille de titane de 0,016 po (0,406 mm) d'épaisseur.
- (M. à j. 523-4 (96-09-01))
- (M. à j. 523-5)